LE PROGRAMME ECONOMIQUE DU P.S.

PARTI SOCIALISTE
Secrétariat National à la Formation
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS
Tél. : (1) 878-40-73
Novembre 1977 - 3 francs

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVANT-PROPOS

Le 8 novembre 1977, François Mitterrand a présenté à la presse économique les grands axes, à court, moyen et long terme, du programme économique du Parti socialiste, s'inscrivant dans le cadre du Programme Commun de Gouvernement. Il s'agit du programme — actualisé — qu'il avait défini pendant la campagne de l'élection présidentielle (mai 1974), puis mis à jour à deux reprises depuis lors.

L'importance politique d'un tel document et les nombreuses demandes formulées par les militants nous ont incité à publier ce texte intégralement.

Conscient du rôle décisif qu'occuperont les problèmes économiques dans la campagne des élections législatives, le Secrétariat national à la formation a décidé, en outre, de fournir aux candidats et à tous les militants, une information économique plus complète dans les domaines clés. Ainsi paraîtront prochainement des brochures « Lire la conjoncture », *centrées sur des sujets tels que le budget, l'emploi, les prix, la balance commerciale, et rappelant à chaque fois les principaux indicateurs conjoncturels de la période récente.*

Gérard Delfau

Secrétaire national adjoint
chargé de la Formation

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LE LOURD BILAN DE LA DROITE

Après la moitié d'un septennat, et un an d'un plan Barre succédant à d'autres plans tout aussi inefficaces, M. Giscard d'Estaing ne peut présenter aux Français qu'une situation dégradée dans les domaines essentiels de leur vie quotidienne : l'inflation s'est accélérée et a entraîné une baisse de leur pouvoir d'achat, tandis que le chômage s'est accru de façon dramatique.

Certes, l'environnement international n'est guère favorable et notre propre économie subit les répercussions de la hausse du prix du pétrole. Mais dans ce contexte difficile, les gouvernements successifs de M. Giscard d'Estaing n'ont pas mis en œuvre les réformes qui auraient permis à notre économie de se libérer peu à peu des contraintes extérieures.

Tout en usant en termes généraux d'un langage de sacrifices et d'efforts, le gouvernement a purement et simplement répercuté sur les travailleurs et leurs familles les conséquences de ces difficultés, sans remodeler l'appareil productif afin de revenir vers le plein emploi, sans toucher un système de répartition des revenus et des fortunes particulièrement inégalitaire, sans préserver l'amélioration du niveau de vie des plus démunis.

Nul ne saurait se réjouir d'une telle situation et le Parti socialiste moins que quiconque : il sait ce qu'elle signifie pour la vie quotidienne des Français. Il connaît aussi le poids

de l'héritage qu'il devra supporter en accédant au pouvoir pour mettre en œuvre les changements fondamentaux inscrits dans le Programme commun.

L'ECHEC DU PLAN BARRE : UNE SITUATION ECONOMIQUE D'UNE EXCEPTIONNELLE GRAVITE

Tous les indicateurs prouvent la faillite de la politique du Premier ministre et la poursuite de la dégradation de l'économie française au cours de ces derniers mois.

L'activité stagne depuis le début de l'année

L'indice de la production industrielle oscille depuis l'automne 1976 autour d'un niveau qui reste inférieur à celui atteint durant l'été 1974. Les perspectives de production des industriels sont de plus en plus pessimistes, par suite du rapide gonflement de leurs stocks et de la faiblesse croissante de leurs carnets de commande.

Globalement, pour l'ensemble de l'année, le Produit intérieur brut progressera de moins de 3 % contre 4,8 % prévus par le gouvernement Barre à l'automne 1976. Le seul résultat indiscutable de la politique menée depuis un an aura donc été d'arrêter la timide reprise de l'activité qui était enfin apparue à la fin de 1975. Les raisons en sont claires :

- la diminution du *pouvoir d'achat* des ménages a limité leur consommation, en dépit d'un prélèvement important sur leur épargne. Ainsi, le revenu mensuel net d'un ménage ouvrier avec deux enfants a augmenté de 9,5 % en province et de 10,2 % à Paris entre juillet 1976 et juillet 1977, alors que les prix progressaient de 10,1 % sur la même période (statistiques du ministère du Travail). De plus, l'envol des prix alimentaires a réduit la part du budget familial consacrée aux autres consommations, en particulier en produits industriels,
- la faiblesse de la demande explique la *stagnation des investissements* des entreprises privées, les capacités de production restant très largement excédentaires dans la plupart des

secteurs ; ainsi les aides importantes accordées par le gouvernement aux entreprises et le net rétablissement de leur situation financière (leur taux d'autofinancement est passé de 53,7 % en 1976 à 59,1 % en 1977 selon les chiffres officiels) n'auront eu aucune conséquence favorable au plan de l'investissement et de l'emploi,

• *la croissance très modérée* enregistrée par l'ensemble de nos pays clients, et la vigueur de la concurrence étrangère, rendent illusoires les espoirs excessifs mis par le gouvernement dans les exportations pour assurer l'activité intérieure.

Le chômage s'est considérablement accru

Le faible niveau de l'activité explique la forte progression du chômage qui a touché pour la première fois plus de 1 200 000 personnes en août 1977 (chiffres officiels corrigés des variations saisonnières), soit plus de 5 % de la population active. En un an, le gouvernement Barre aura donc réussi à accroître de 25 % le nombre des demandeurs d'emploi, ce qui signifie environ mille chômeurs nouveaux par jour. En contrepartie, le niveau des offres d'emploi reste très inférieur à celui de l'été 1976, malgré une légère progression au cours des derniers mois. Par ailleurs, la durée moyenne du chômage est passée de 180 jours à l'automne 1976 à plus de 220 jours actuellement.

Si le gouvernement se plaît à mettre l'accent sur les « faux » chômeurs qui représenteraient environ 20 % des demandes d'emploi, des enquêtes officielles récentes ont montré qu'à peu près autant de « vrais » chômeurs n'étaient pas recensés. Au demeurant, si l'on retient la définition utilisée par le Bureau international du travail, ce sont 1,5 million de Français qui sont en réalité touchés. Jamais depuis 1945 la France n'a connu une situation aussi mauvaise.

Le Premier ministre a vu, dans « l'amélioration constante de la protection sociale des personnes à la recherche d'un emploi... », un des facteurs contribuant à maintenir un niveau élevé de chômage, renouant ainsi avec la vieille tradition de l'économie classique. Sans doute a-t-il oublié que seul un chômeur sur dix perçoit (et pour un an au maximum) la

fameuse allocation des 90 %, tandis qu'un chômeur sur deux, et notamment les jeunes, ne reçoit aucune aide.

La hausse des prix s'est accélérée

La hausse enregistrée depuis le début de l'année devrait atteindre 9,5 % pour l'ensemble de 1977, alors que le plan Barre prévoyait une hausse maximum de 6,5 %. Encore faut-il se souvenir que la baisse du taux moyen de la T.V.A. a artificiellement minoré la hausse de janvier. Sans elle, la hausse des prix en 1977 aurait été supérieure à celle de 1976. L'échec de la lutte contre l'inflation, objectif majeur affiché par M. Barre et justifiant à ses yeux la montée du chômage, est donc patent. Au contraire, dans certains autres pays (Allemagne, Angleterre, Italie), 1977 marque une nette amélioration de la situation.

En France, depuis un an, les prix des produits alimentaires se sont élevés de 14 %, ce qui rend l'inflation encore plus douloureuse pour les ménages les plus démunis. Pour le Premier ministre il faut voir là l'effet des « fortes hausses des produits alimentaires importés et des produits alimentaires frais » (1). Comme il l'avoue lui-même, cette forte hausse est la plus élevée que l'on ait constatée depuis vingt ans. En réalité, les structures actuelles de la distribution font que les hausses sont toujours très largement répercutées alors que les baisses sont systématiquement ignorées, comme l'ont montré de récents rapports officiels. Aussi, lorsque M. Barre affirme dans une récente interview (2) que « personne n'a encore découvert jusqu'ici le moyen d'éviter l'incidence sur les prix alimentaires en France d'une hausse massive du prix international du café et du cacao », on peut supposer qu'il n'a pas été prévenu que les cours mondiaux du café ont été divisés par deux entre mars et septembre 1977 et que le cours actuel est inférieur à celui de septembre 1976 ; de même, le cours du cacao est retombé à son niveau de février 1977.

Les prix des produits manufacturés ont déjà augmenté de 5,3 % depuis le début de l'année, malgré la baisse des cours

(1) Discussion de la loi de Finances à l'Assemblée nationale, séance du 12 octobre 1977.
(2) « J'Informe » du 23 septembre 1977

mondiaux de matières premières (— 16 % pour les métaux entre février et septembre 1977) et surtout en dépit de la compression des rémunérations des salariés qui, de l'aveu même du Premier ministre, n'auront pas progressé de plus de 10 % cette année. Si l'on tient compte des importants gains de productivité résultant de la stagnation des effectifs, on comprend que les marges des entreprises aient pu regagner des niveaux confortables...

Le déficit extérieur n'a pas diminué

Si, comme l'affirme le Premier ministre (3), « la priorité que s'était donnée le gouvernement en septembre 1976, était le rétablissement progressif de l'équilibre de notre commerce extérieur », on peut rester sceptique devant les résultats obtenus : le déficit qui avait dépassé 20 milliards de francs en 1976 atteint déjà 12 milliards pour les neuf premiers mois de l'année, et devrait s'établir à près de 15 milliards pour l'ensemble de 1977. Encore cela a-t-il été obtenu par la stagnation économique et le développement du chômage qui ont entraîné une baisse du volume des importations, alors que les exportations n'ont que faiblement progressé en volume depuis janvier.

Le franc s'effrite et la dette de la France s'alourdit

Après sa brutale chute au printemps 1976, le franc s'est lentement effrité depuis septembre 1976 par rapport aux principales monnaies, et a perdu 8 % par rapport au deutschemark. Sa relative stabilité n'a pu être préservée que grâce à des taux d'intérêts élevés et à la croissance de notre dette extérieure.

Malgré une baisse sensible depuis le début de l'année, les taux d'intérêt français restent largement supérieurs à ceux des autres pays. La politique actuelle du gouvernement Barre repose en effet sur la volonté de défendre le franc par le maintien de taux d'intérêt élevés. En fait, on sait qu'une telle politique est inefficace dès que le franc est un peu trop vive-

(3) Discussion de la loi de Finances à l'Assemblée nationale, séance du 12 octobre 1977.

ment attaqué. Mais surtout, elle entraîne un tel coût de l'argent emprunté par les entreprises françaises qu'il contribue à entraver les investissements.

En second lieu, la politique systématique d'endettement commencée en 1974 a été poursuivie en 1977 : près de 15 milliards de francs ont ainsi été empruntés en devises depuis le début de l'année, et la cession de ces devises sur le marché des changes explique largement la relative stabilité de notre monnaie. Au total, l'actuelle dette extérieure de la France s'élève à environ 60 milliards de francs pour la seule dette à moyen et long terme. Il est donc clair que pour masquer l'échec de sa politique, le gouvernement a gravement hypothéqué l'avenir, et que la charge de cette dette pèsera lourdement sur les prochaines années. Face à cette dette, les réserves de change *utilisables* ne s'élèvent en effet qu'à un peu plus de 20 milliards de francs.

UNE POLITIQUE DANS L'IMPASSE

Quoique insuffisants, les objectifs officiels du Plan Barre ne sont par critiquables en eux-mêmes : réduire la hausse des prix, rétablir l'équilibre du commerce extérieur, défendre la stabilité du franc. Qui n'approuverait ces louables intentions ?

Mais il ne suffit pas de proclamer des objectifs pour les atteindre. Ce que reprochent fondamentalement les socialistes au Plan Barre c'est :

— de reposer sur un diagnostic erroné des maux dont souffre l'économie française,
— de négliger le problème de l'emploi,
— de ne pas s'attaquer aux racines profondes de l'inflation.

Le Plan Barre repose sur un diagnostic erroné des maux de l'économie française.

Selon le gouvernement, la cause essentielle de la crise actuelle provient du rythme excessif de la progression des revenus, notamment des salaires, au cours des années récentes. Il faut donc, selon lui, que la hausse des salaires soit

freinée et que le pouvoir d'achat stagne. Cette stagnation doit permettre aux entreprises de reconstituer des profits importants et par conséquent d'investir.

L'erreur fondamentale de la politique du gouvernement est de croire que l'investissement et la croissance pourraient repartir du seul fait de l'augmentation des profits. Malgré des plans de relance successifs, malgré les milliards de francs distribués aux entreprises (12,5 milliards de francs de crédit à des conditions très avantageuses en 1977), il est probable que l'investissement des sociétés privées sera en 1977 en baisse par rapport au niveau de 1976.

Le véritable résultat de cette politique est d'étendre la domination des grandes entreprises sur l'économie française. En effet, seuls les plus grands groupes peuvent résister à une situation de crise où les débouchés manquent. Aussi assiste-t-on à une véritable nécrose du tissu industriel français, des milliers de P.M.E. disparaissant sous l'effet de la politique récessionniste de M. Barre. Ce que des entrepreneurs, des ingénieurs, des cadres, des travailleurs de toutes les catégories avaient mis tant de peine et de dizaines d'années à construire, la politique du gouvernement le détruit en quelques mois.

Ainsi, M. Barre se trompe-t-il d'analyse. Il ne s'attaque à aucune des causes réelles de la crise, qu'elles soient internationales (tendance à la baisse des profits, montée de nouvelles concurrences, effet déstabilisateur de la politique des firmes multinationales, désordre monétaire), ou nationales (inégalités économiques et sociales, spéculation inflationniste, entraves à la concurrence, stagnation du pouvoir d'achat).

Dans ces conditions, le chef du gouvernement ne peut que faire fausse route quant aux deux manifestations majeures de la crise en France, le chômage et l'inflation.

Le Plan Barre néglige le problème de l'emploi.

Il y a en France, à l'heure actuelle, plus de 1 200 000 chômeurs et le nombre de secteurs en difficulté ne cesse de s'accroître. Pourtant, la défense de l'emploi, la réduction du

chômage ne constituent pas un objectif essentiel pour le Plan Barre. Au contraire, le maintien d'un niveau élevé de chômage est implicitement considéré comme nécessaire à l'assainissement de l'économie.

Pour M. Barre, la lutte contre l'inflation précède la lutte contre le chômage. Pour les socialistes, au contraire, le ralentissement de la hausse des prix et l'amélioration de la situation de l'emploi doivent être recherchés simultanément.

Le Plan Barre ne s'attaque pas aux racines de l'inflation.

Le Plan Barre, comme d'ailleurs ses nombreux prédécesseurs, ne comportait que des mesures superficielles, limitées, incapables de remédier aux causes profondes de l'inflation. On en voit le résultat aujourd'hui : l'observation quotidienne des événements économiques dément régulièrement les prévisions du gouvernement.

En fait, la poursuite de la politique économique du gouvernement tend à accentuer les déséquilibres actuels de l'économie :

— *l'augmentation du taux de profit* des entreprises engendre actuellement le chômage car la productivité accrue des travailleurs est utilisée, non pas pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés, non pas à faire baisser les prix, mais à réduire le nombre de personnes employées.

— *l'accentuation des inégalités sociales* est ressentie comme profondément choquante par la majorité de la population, dans un pays qui détient déjà un record pour l'inégalité en Europe. Les Français admettent de plus en plus difficilement de voir l'écart des revenus non pas diminuer mais augmenter. Dès lors, il est normal que les travailleurs demandent et obtiennent par leur détermination, les augmentations de salaires auxquelles ils ont droit.

Or, si le changement politique, nécessaire, devait ne pas se produire, il faut savoir que M. Barre compte poursuivre en 1978 la même politique qu'en 1977. Il l'a clairement affirmé lors de la présentation devant l'Assemblée nationale du budget pour 1978 :

• « Pour 1978, le gouvernement recommande d'adapter la hausse des rémunérations à celle des prix à la consommation. »
• « Le gouvernement poursuivra, dans le domaine des prix l'action entreprise en 1977 » (rappelons que, en tenant compte de l'incidence de la T.V.A., la hausse des prix pour 1977 est supérieure à celle de 1976).
• « Pour l'année 1978, le gouvernement retiendra une norme de hausse des prix de détail de 6 %. Nous entendons ainsi affirmer la volonté de faire de nouveaux progrès dans la lutte contre l'inflation. » (Pour 1977, le gouvernement avait affiché en matière de prix une norme de 6,5 %. On sait le résultat obtenu avec cette norme).

Le Premier ministre a même eu l'imprudence de déclarer que :
• « En 1978, le gouvernement continuera à faire progresser les réformes structurelles. » Quand on sait que l'action gouvernementale a été pratiquement inexistante à ce jour, on imagine la portée de tels engagements !

Non, tout cela n'est que discours et fausses analyses. Les résultats sont les meilleurs des juges. Leur verdict est aujourd'hui sans appel. Tant d'efforts demandés aux travailleurs pour tant d'échecs, cela suffit. Il est urgent de changer de politique.

■

Coll. Fondation Léon Blum

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean Jaurès

LA REPONSE SOCIALISTE

Le Parti socialiste entend donner à sa démarche ces trois caractères : *fidélité, sérieux, imagination.*

• La fidélité aux engagements pris. Le P.S. est et restera fidèle au Programme commun de la gauche.

• Le sérieux. La France traverse une crise économique que la politique de ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ne fait qu'aggraver. Dans ces conditions, se livrer à des promesses inconsidérées, à la surenchère serait cacher au peuple français la gravité de notre situation économique et sous-estimer les difficultés que nous rencontrerons. Ce serait faire preuve de démagogie et d'irresponsabilité.

Les socialistes ne veulent pas, s'ils viennent au pouvoir, que l'inflation reprenne au bout de quelques mois, aux travailleurs et aux plus défavorisés, les avantages obtenus. Ce qui importe à leurs yeux, c'est d'améliorer réellement le pouvoir d'achat. Les socialistes sont persuadés que les travailleurs français comprennent ce langage.

• Mais — et c'est le troisième point — si la crise fait obligation d'être sérieux, elle ne condamne ni à la timidité ni à l'immobilisme. Au contraire : la crise et les erreurs de ceux

Collection Jean-Jaurès

qui gouvernent obligent à faire preuve d'audace et d'imagination. Cette crise et ces erreurs rendent encore plus nécessaire l'engagement immédiat des transformations que nous proposons. Plus que jamais, la société et l'économie française ont besoin d'une redistribution des pouvoirs à tous les niveaux.

Fidélité, sérieux, imagination : tels sont les fondements de la démarche que nous proposons, qui se situe sur trois niveaux. Il faudra en effet, simultanément :

— sortir notre pays de la crise dans laquelle il est plongé ;
— réaliser les grandes réformes inscrites dans le Programme commun ;
— engager la société française dans la voie de la nouvelle croissance.

PREMIER NIVEAU : SORTIR DE LA CRISE

Sortir notre pays de la crise, restaurer les équilibres économiques et financiers, satisfaire les revendications prioritaires concernant l'emploi et l'accroissement du pouvoir d'achat : tels seront les impératifs du nouveau gouvernement.

Dès avant la formation de ce nouveau gouvernement, *bilan* sera fait de la situation dans laquelle les gouvernement successifs de la droite auront laissé l'économie française et ses finances, à l'intérieur comme vis-à-vis de l'extérieur. Ce constat, impartial, rigoureux, public, sera l'œuvre d'une commission de « sages » dont la composition garantira l'indépendance.

Le gouvernement de la gauche engagera sans tarder les grandes réformes de structure prévues par le Programme commun, au premier rang desquelles figurent les nationalisations. Leur réalisation rapide constitue en effet la condition du renversement du rapport des forces économiques ainsi qu'un puissant moyen d'action sur la conjoncture.

Le nouveau gouvernement s'attachera simultanément à satisfaire les revendications prioritaires en matière d'accroissement du pouvoir d'achat et de création d'emplois. A cet

effet, il ouvrira avec les organisations syndicales et professionnelles des *conférences nationales de concertation* sur les mesures sociales, les salaires, l'emploi, l'échelle mobile, la durée et les conditions de travail, la grille unique.

Les actions décisives seront entreprises dans les secteurs les plus touchés par la crise.

Dans cette perspective, la politique économique à court terme visera simultanément cinq objectifs :

— assurer la création d'emplois ;
— amorcer la redistribution des revenus en faveur des plus défavorisés ;
— adapter la politique des finances publiques aux besoins de la Nation ;
— lutter contre la hausse des prix ;
— retrouver les moyens de l'indépendance.

Assurer la création d'emplois :

• *150 000 emplois publics* seront créés tout au long de l'année 1978 afin d'améliorer la qualité des services publics en fonction d'un plan global à moyen terme.

Ces emplois nouveaux seront ainsi répartis : éducation 25 000, affaires sociales 30 000, collectivités locales 40 000, P.T.T. 40 000, autres secteurs 15 000.

Ces emplois créés par les pouvoirs publics viendront s'ajouter à ceux créés par les effets de la relance économique sur l'activité des entreprises privées et nationales.

• *60 000 agents temporaires* d'associations locales à but non lucratif seront recrutés afin de promouvoir diverses activités.

• En ce qui concerne la *retraite,* le gouvernement recommandera l'abaissement immédiat de l'âge ouvrant droit à la retraite à 60 ans (et 55 ans pour les femmes et les professions impliquant un travail pénible) avec pension complète.

• Les *allocations-chômage* seront portées à un minimum de 50 % du S.M.I.C. et aux deux tiers du S.M.I.C. quand le chômeur est le seul salarié de la famille.

• Des mesures pour la *relance* de la production et de l'emploi seront prises : négociations avec les entreprises publiques et privées, relance sélective des investissements, créa-

tion des comités de l'emploi, préparation de contrats pour l'embauche et l'équipement, actions et mesures de sauvegarde concernant les secteurs en difficulté.

Amorcer la redistribution des revenus en faveur des plus défavorisés

• Le montant du *S.M.I.C.*, qui fera l'objet d'une négociation avec les syndicats sera porté à 2 200 F au minimum au 1er mars 1978, l'évolution du pouvoir d'achat d'ici mars étant évidemment prise en compte... Parallèlement et en accord avec les partenaires sociaux, une réduction de la hiérarchie des salaires sera recherchée : le gouvernement recommandera une hausse différenciée de 4 % en moyenne du pouvoir d'achat pour les salaires compris entre 2 200 F et 8 800 F, et le maintien du pouvoir d'achat pour les salariés supérieurs à 8 800 F par mois. Pour les très hauts revenus, une réduction des inégalités sera entreprise immédiatement par la fiscalité.

• Les *allocations familiales* seront relevées immédiatement de 25 %, le minimum vieillesse et l'allocation pour les handicapés seront portés à 1 200 F par mois. Un second relèvement des allocations familiales (25 %) et du minimum vieillesse interviendra dans l'année et entrera en vigueur dans le cadre de l'exercice financier suivant. Le congé maternité sera porté à 18 semaines et le remboursement des soins porté à 80 % et 100 % pour la maladie et l'hospitalisation.

• Le montant des dépôts sur les livrets A de *Caisse d'Epargne* sera indexé sur les prix à raison d'un livret par famille (au sens fiscal du terme).

• Dans le domaine agricole, des mesures seront prises pour assurer la défense du revenu des *exploitants*.

Adapter la politique des finances publiques aux besoins de la Nation

• En ce qui concerne les *dépenses budgétaires :*

— l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité du service public par la création d'emplois dans le secteur éducatif

et social notamment et par le lancement d'un vaste programme d'équipements collectifs tant par l'Etat que par les collectivités locales.

— L'Etat remboursera aux collectivités locales le montant de la T.V.A. indûment payée.

• En ce qui concerne les *recettes,* la réforme de la fiscalité sera entamée par :

— la réorganisation et le renforcement des méthodes de lutte contre la fraude fiscale,

— l'exonération de la T.V.A. sur certains produits de première nécessité et le relèvement de celle-ci sur les produits de luxe,

— la création d'un impôt sur les grosses fortunes (c'est-à-dire les fortunes supérieures à 2 millions de francs) à taux progressif, la transformation du système d'imposition sur les plus values et la création d'un impôt sur le capital des sociétés (l'actif net),

— la suppression de certains privilèges fiscaux exorbitants (notamment ceux accordés à certaines formes de revenus de l'épargne, par exemple aux revenus de l'épargne investie dans l'immobilier),

— un meilleur contrôle des frais généraux déductibles du bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés, voire une intégration partielle de ceux-ci dans le bénéfice imposable,

— la modification du régime de l'amortissement et de celui des provisions en matière d'impôt sur le bénéfice des sociétés.

• Le *solde* des finances publiques sera couvert par un recours aussi limité que possible à la création monétaire, c'est-à-dire par :

— les recettes fiscales additionnelles résultant de la progression de l'activité économique induite par le Programme commun, et des mesures de justice fiscale,

— un emprunt indexé de 20 milliards de francs.

Ralentir la hausse des prix

Lutter contre l'inflation, c'est d'abord et avant tout s'attaquer aux causes profondes, culturelles, de celle-ci :

• par la *réduction des inégalités* à laquelle contribue l'ensemble des dispositions visant à assurer la progression du pouvoir d'achat des plus défavorisés ;
• par la *relance de la consommation* permettant aux entreprises de réaliser de notables gains de productivité, de mieux utiliser leurs capacités de production et, à ce titre, de diminuer la part de leurs frais fixes dans leurs frais totaux (cette relance de la consommation résultera de la relance des investissements publics et de la progression différenciée des revenus salariaux ou sociaux des ménages) ;
• par la *réforme du régime de la concurrence* qui aura pour objet de restaurer une véritable concurrence dans la détermination des prix industriels et commerciaux et par les premières mesures prises en matière de décentralisation et d'aménagement du territoire (les excès de la concentration ayant leur part de responsabilité dans l'inflation structurelle de notre économie) ;
• par la *réforme des circuits de distribution* et l'intervention accrue des associations de consommateurs ;
• par la *politique de défense du franc* qui devrait limiter les effets inflationnistes d'un renchérissement possible des matières premières importées ;
• par *l'instauration d'un blocage sélectif,* pendant six mois, *des prix,* et des produits industriels, des marges, des prix des produits et services de consommation de première nécessité, cela après concertation avec les organisations professionnelles représentatives, des tarifs publics, des loyers et des charges. Ce blocage sera par la suite remplacé par un contrôle de la formation des prix au niveau des grandes sociétés publiques et privées et des principaux réseaux de distribution.

Retrouver les moyens de l'indépendance

Le Parti socialiste est conscient des difficultés qui peuvent naître, quant à l'équilibre des échanges extérieurs, de la politique de relance de l'activité économique et de l'emploi.

Mais à la différence de l'actuel gouvernement, il se refuse à considérer que la dépendance présente de notre économie vis-à-vis de son environnement international condamne éternellement celle-ci au sous-emploi lorsque la croissance éco-

nomique de nos principaux partenaires se révèle trop faible pour assurer sumultanément plein emploi et équilibre de notre balance des paiements.

Desserrer la contrainte extérieure pour rendre compatible plein emploi et équilibre de nos échanges extérieurs suppose une action particulièrement volontariste dans quatre domaines :

— dans le domaine de la *politique économique globale* d'abord, dans la mesure où l'équilibre de nos échanges commerciaux ne dépend pas seulement du taux de croissance de notre économie, mais aussi des niveaux d'inflation relatifs en France et à l'étranger ; les succès attendus de la politique de lutte contre l'inflation décrite ci-dessus contribueront à la défense de nos équilibres extérieurs ;

— dans le domaine de la *politique commerciale :* une politique vigoureuse de promotion des exportations de produits et services français sera entreprise, en même temps qu'une action tendant à économiser certaines importations (notamment par une lutte contre les gaspillages d'énergie) ;

— dans le domaine de la *politique industrielle,* l'un des objectifs est d'assurer une plus grande indépendance de notre économie vis-à-vis des fluctuations économiques chez nos partenaires étrangers. Si la restructuration industrielle est, à coup sûr, une action de longue haleine, efficace essentiellement à moyen terme, la nationalisation immédiate d'entreprises industrielles de première importance permettra de démarrer rapidement une telle action ;

— dans le domaine de la *politique monétaire extérieure* en vue d'assurer la défense de la parité du franc.

Atteindre ces objectifs supposera que soit mis en place, au moins de manière transitoire, un système de contrôle des changes aussi strict qu'il sera nécessaire, ainsi qu'un nouveau mode d'encadrement des mouvements de capitaux à long terme (investissements de portefeuille, investissements directs, crédits commerciaux à long terme).

★

★ ★

DEUXIEME NIVEAU : LES GRANDES REFORMES

Amorcées dès l'arrivée au pouvoir de la Gauche, les grandes réformes économiques seront les conséquences et les conditions du changement politique.

Ces transformations amorceront le changement véritable et durable des conditions de vie de chacun.

Cinq séries d'actions seront entreprises à cet effet. Elles concerneront : la politique industrielle ; la planification ; la démocratisation de l'entreprise ; la refonte de la fiscalité ; la réforme de la Sécurité sociale.

Mettre en œuvre une politique industrielle

Prenant le contrepied de l'attitude des gouvernements récents, caractérisée par l'absence d'une politique industrielle cohérente et l'insertion anarchique de l'industrie française dans la concurrence internationale, le gouvernement de la Gauche mettra en œuvre une vigoureuse politique industrielle. Les objectifs de cette politique seront les suivants :

— Permettre la création d'emplois,

— Répondre aux besoins individuels et collectifs des Français, dans la perspective de la nouvelle croissance,

— Assurer l'indépendance de notre pays, sur les plans technologique et commercial,

— Mettre en œuvre les procédés de production les plus économes en énergie et en matières premières, et les plus respectueux de l'environnement,

— Réanimer l'économie de certaines régions françaises profondément atteintes par la crise.

Pour atteindre ces objectifs, les moyens suivants, notamment, seront mis en œuvre :

L'utilisation du secteur public élargi

L'extension et la restructuration du secteur nationalisé orienteront dans le sens de l'intérêt public l'action des grands groupes industriels et du secteur bancaire et financier. Elles exerceront un effet positif d'entraînement sur toutes les activités de sous-traitance et sur l'ensemble de l'économie.

Des groupes nationaux de taille suffisante pour assurer à la France son autonomie technologique et financière seront créés dans les secteurs clés : énergie, informatique, électronique, construction mécanique et machines-outils, aéronautique, chimie lourde et fine, industries agricoles et alimentaires, etc.

L'action en faveur des petites et moyennes entreprises

Le renforcement du tissu industriel existant, le soutien à l'innovation, la création chaque année de plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises, surtout dans les secteurs à fort taux d'emploi, constitueront l'un des axes principaux de la politique industrielle. Les structures et les modalités d'intervention du système bancaire public qui sera pluraliste et décentralisé, seront conçues dans cette perspective. Parmi les mesures prises figureront notamment :

— l'octroi des prêts bancaires prioritaires en faveur des P.M.E.,

— l'extension des bonifications d'intérêts en faveur des investissements créateurs d'emplois ;

— des facilités accrues pour les P.M.E. d'augmenter leurs fonds propres ;

— des incitations fiscales et financières à la création d'entreprises ;

— l'intervention d'organismes souples et décentralisés regroupant des ingénieurs, des spécialistes financiers, des hommes d'entreprises. Ces organismes auront pour mission d'aider et de conseiller ces entreprises en difficulté en portant un diagnostic, et en proposant des solutions.

La décentralisation du pouvoir économique

Elle constituera une innovation majeure dans notre vie politique. Cette décentralisation se traduira notamment par :

— l'octroi de missions et de ressources nouvelles aux régions qui seront dotées d'institutions élues au suffrage universel direct ;

— la création de banques régionales d'investissement et la régionalisation des circuits bancaires ;

— l'accroissement des responsabilités et des ressources des communes.

Les collectivités décentralisées pourront ainsi, dans le respect des orientations fixées par le plan national, intervenir activement dans la vie économique — notamment les problèmes de l'emploi — et mettre en œuvre une politique de développement régional.

La nouvelle politique de l'énergie

Le politique énergétique visera tout à la fois à satisfaire les besoins nationaux, à diminuer les gaspillages, à réduire notre dépendance, à assurer notre sécurité. Ce qui impliquera la diversification de nos fournisseurs, et celle de nos sources d'énergie. La France ne saurait troquer les erreurs du « tout-pétrole » contre les risques du « tout-nucléaire ». Le recours à l'énergie nucléaire est, sans doute, nécessaire. Mais l'engagement d'un programme nucléaire ne saurait résulter que d'une décision mûrement réfléchie, à laquelle la collectivité nationale aura été associée, et seulement si les conditions de sécurité sont réunies. Tel est le sens du délai de réflexion supplémentaire que les socialistes proposent.

D'autre part, un effort considérable de recherche, débouchant sur des applications concrètes à terme rapproché devra être entrepris dans le domaine des énergies nouvelles et des économies d'énergie.

La planification et le contrôle public du secteur de l'énergie constitueront de puissants moyens de mise en œuvre de cette nouvelle politique.

Engager la planification

Dès l'accession au pouvoir du nouveau gouvernement, un programme intérimaire à court terme sera mis en œuvre pour sortir la France de la crise et pallier les insuffisances du VII[e] Plan actuel.

Simultanément, le gouvernement de la gauche entamera l'élaboration d'un plan à moyen terme à laquelle il attachera une importance considérable. La préparation du plan sera l'occasion d'une vaste réflexion sur le type de société souhaité et sur les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui auront été fixés en commun. Expres-

sion des choix démocratiques, le plan définira et organisera les transformations profondes de la société.

Le plan sera démocratique et décentralisé.

— *Démocratique,* à la fois au niveau de l'élaboration, de l'exécution, du contrôle. C'est ainsi, par exemple, que tous les syndicats représentatifs, les collectivités locales, les entreprises, les usagers et, bien sûr, le Parlement seront associés aux diverses phases de son élaboration.

— *Décentralisé,* le plan le sera largement par le rôle que joueront les régions et les collectivités locales, dans l'élaboration des plans régionaux pour l'exécution desquels leurs possibilités d'action seront accrues.

A l'égard du secteur privé, qui continuera d'occuper une place considérable dans notre économie, le plan définira les grandes lignes du développement de chaque filière économique en vue d'une meilleure satisfaction des besoins d'intérêt général, les prix restant déterminés par le marché.

En ce qui concerne le secteur public, le plan veillera à la démocratie dans la gestion, à la primauté du respect de l'intérêt public sans que soient oubliés pour autant les impératifs de la rigueur financière. Il facilitera l'initiative et le dynamisme des entreprises publiques en réduisant au maximum les contraintes administratives.

Le plan introduira plus de clarté dans les relations économiques entre groupes sociaux. Des études seront régulièrement faites et publiées sur les inégalités de revenus et de patrimoines, et sur la contribution réelle de chaque catégorie socioprofessionnelle aux charges nationales. Le plan effectuera selon la logique nouvelle, les arbitrages rendus nécessaires ; entre les exigences de l'intérêt national et la volonté des régions, entre les exigences du développement économique et celles du respect de l'écologie.

Les engagements contenus dans le plan seront plus précis et plus étendus que par le passé.

Ils feront l'objet de contrats entre les diverses parties prenantes (grandes entreprises, secteurs, collectivités locales, Etat...). La loi de finances devra être compatible avec le plan. Le contrôle de l'exécution du plan sera renforcé et démocratisé.

Démocratiser l'entreprise

Parallèlement aux actions tendant à renforcer les entreprises françaises,le gouvernement de la gauche prendra, dès son arrivée, les dispositions nécessaires afin d'accroître les droits et le rôle des travailleurs dans les entreprises.

Dans toutes les entreprises, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, les pouvoirs des représentants des travailleurs seront accrus, le droit de licenciement sera limité et réglementé. En particulier, tout licenciement individuel ou collectif pour motif économique, qui ne serait pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes, sera interdit. Ce reclassement pourra être assuré à la suite d'une action de formation. Les conventions collectives et les accords d'entreprise et d'établissement, librement négociés, comporteront obligatoirement des dispositions concernant les cadences, la charge et la durée du travail, l'aménagement des horaires, les périodes de congé, les conditions d'affectation aux postes de travail, les règles de promotion et les formes de rémunération.

Un classement systématique des postes de travail pénibles et monotones sera établi. Pour certains d'entre eux, une diminution de la durée hebdomadaire du travail sans abaissement de salaire sera établie. L'écart maximum des salaires, qui ne tiendra compte que des critères de qualification et de responsabilité, sera fixé par les conventions collectives et les accords d'entreprises.

Dans le secteur public, un ensemble de dispositions sera pris afin de marquer la volonté des pouvoirs publics de faire jouer à ce secteur un rôle moteur dans le domaine social.

• En premier lieu, les travailleurs seront représentés au conseil d'administration. Dans les entreprises possédées à 100 % par l'Etat, les conseils d'administration comprendront des représentants des travailleurs, des usagers, d'autres entreprises nationales et de l'Etat — ces derniers ne pouvant être majoritaires. Dans toutes les entreprises où la puissance publique possédera plus de 50 % du capital, la loi imposera une représentation des travailleurs dans les conseils d'administration.

Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, les représentants des travailleurs participeront avec les autres membres du conseil d'administration à l'élection du Président parmi les candidats figurant sur une liste d'aptitude proposée par le nouveau pouvoir démocratique. Le C.A. désignera également le ou les directeurs généraux de l'entreprise.

- En second lieu, les attributions des comités d'entreprises et des comités d'hygiène et de sécurité seront immédiatement élargies et renforcées par voie législative. Des comités fédéraux sont créés à l'échelle des groupes.
- En troisième lieu, une négociation sociale entre la direction des entreprises et les organisations syndicales sera entamée dès la mise en œuvre des nationalisations pour régler les problèmes les plus urgents : augmentation modulée des rémunérations selon le niveau hiérarchique, grille unique des qualifications, conditions de mutation, d'embauche ou de promotion.

Enfin — et ceci est fondamental à nos yeux car il s'agit d'une étape importante vers l'autogestion — des conseils d'atelier ou de service seront mis en place afin d'associer directement, à tous les niveaux, les travailleurs aux décisions concernant l'organisation et les conditions de travail.

L'ensemble des dispositions concernant l'extension des droits des travailleurs dans le secteur nationalisé s'appliquera également aux filiales dans lesquelles la puissance publique contrôlera plus de 50 % du capital.

Refondre la fiscalité

La fiscalité n'est pas seulement un problème technique. Elle est au cœur de la justice ou de l'injustice d'une société. En France, la fiscalité est injuste et centralisée à l'extrême. Refondre la fiscalité constitue donc une réforme fondamentale de la politique socialiste en faveur de la décentralisation du pouvoir et de la justice sociale. Cette politique s'appuie sur les objectifs suivants :

— Transférer une part des ressources de l'Etat vers les *collectivités locales*. Il faut donner davantage de pouvoir et de

responsabilité aux collectivités décentralisées. Dans cette logique, leurs ressources fiscales et leurs charges seront progressivement accrues.

— Accroître la part relative des *impôts directs* par rapport aux impôts indirects. La France est en effet un des pays du monde occidental où l'impôt indirect — notamment la T.V.A. — est le plus lourd. Or celui-ci est injuste, car il frappe indistinctement tous les revenus. C'est pourquoi le Programme commun de la gauche propose notamment l'abaissement au taux zéro de la T.V.A. sur les produits de toute première nécessité et le renforcement de la progressivité du barème de l'impôt sur le revenu dans les hautes tranches.

— Créer un *impôt sur les grandes fortunes* des particuliers et sur le capital des sociétés. L'impôt sur les grandes fortunes vise à réduire l'inégalité dans la possession des patrimoines qui est encore plus forte que celle entre les revenus. L'impôt sur le capital (l'actif net) des sociétés, vise à demander une contribution supplémentaire aux sociétés qui ont un capital important.

— Renforcer la lutte contre la *fraude fiscale*. Il faut améliorer notamment la connaissance des revenus non salariaux. Il est injuste que les salariés, et spécialement les cadres, supportent une part de l'impôt plus lourde que la normale parce que leurs revenus sont les mieux connus. D'autre part, la fraude considérable des entreprises sera pourchassée grâce à un renforcement des moyens et de la formation des services fiscaux.

— Améliorer *l'assiette de l'impôt* sur le bénéfice des entreprises. Définir ce qui est charge véritable de l'entreprise et ce qui est en réalité bénéfice distribué. Cette plus grande rigueur permettra de demander aux entreprises leur juste contribution à l'effort national.

L'application de ces principes dégagera des recettes supplémentaires pour financer des biens collectifs dont la nécessité est de plus en plus ressentie. Elle permettra également d'alléger la charge de l'impôt qui pèse aujourd'hui sur les Français les plus modestes.

Il s'agit en définitive de faire payer à chacun ce qu'il doit dans le cadre d'une participation juste à l'effort de la collectivité.

Réformer la Sécurité sociale

La Sécurité sociale est depuis trente ans une des principales conquêtes des travailleurs. Il faut consolider ses acquis et non chercher constamment comme le patronat et le gouvernement à revenir sur ses droits. Cette consolidation passe par quatre moyens.

1. La réalisation progressive de la *gratuité des soins*, l'amélioration des revenus sociaux versés par la Sécurité sociale, notamment les indemnités de chômage et l'harmonisation des différents régimes de retraite complémentaire, en préservant les droits acquis.
2. La définition d'une véritable *politique de l'offre de soins*. C'est-à-dire une vigoureuse intervention publique dans le secteur de l'industrie pharmaceutique permettant d'éliminer les gaspillages, et l'organisation de centres de santé intégrés regroupant les activités de prévention et les soins, l'action sanitaire et sociale.
3. *L'abrogation des ordonnances* de 1967 afin d'établir une gestion démocratique de la Sécurité sociale, la gestion étatique et patronale ayant fait la preuve de son inefficacité.
4. La réforme du *système de financement* qui passe par la modification de l'assiette salariale des cotisations sociales (cette dernière pénalise actuellement les industries de main-d'œuvre) et le déplafonnement progressif des cotisations.

TROISIEME NIVEAU : LA NOUVELLE CROISSANCE

Ayant fait face à la crise, pris les mesures élémentaires de justice et de redistribution, restauré les équilibres économiques fondamentaux, le nouveau pouvoir démocratique

pourra engager la société française sur la voie de la nouvelle croissance, que rendront possible les grandes réformes.

Plus attentive à la qualité de la vie au travail et à la ville, plus soucieuse d'égalité et de justice, en France et entre les pays, plus respectueuse de la nature et du « cadre de vie », sans négliger le progrès matériel, la nouvelle croissance impliquera quatre séries de changements :

— changer la répartition des pouvoirs ;
— changer la production ;
— changer le modèle de consommation ;
— changer le rôle de la France dans l'économie internationale.

Changer la répartition des pouvoirs

Le changement dans la répartition des pouvoirs, cette « nouvelle donne » de la société française, devra s'exprimer à tous les niveaux : dans l'Etat, dans la région, dans la commune, et entre ces différents niveaux.

La décentralisation sera engagée dès la première session parlementaire. Elle impliquera la reconnaissance d'un véritable pouvoir économique régional et se traduira notamment par les réformes suivantes :

— *La région,* dotée d'une assemblée et d'un exécutif élus, disposera de ressources propres importantes, de moyens d'intervention puissants (banques régionales), jouant un rôle directeur pour l'élaboration, l'exécution et le contrôle du plan régional. Elle exercera une influence déterminante sur la vie économique.

— Le remplacement des *préfets,* comme exécutifs des assemblées départementales, par les présidents et bureaux des conseils généraux, la suppression de la tutelle technique et financière marqueront également le transfert par l'Etat de compétences aux collectivités démocratiquement élues.

— Le pouvoir et l'autonomie des *communes* qui recevront les moyens humains, financiers, économiques et techniques d'assurer librement des responsabilités étendues, seront accrus. Outre le transfert aux communes d'une part plus grande de la fiscalité nationale, et le remboursement à celles-ci de la

T.V.A. qu'elles paient injustement, de nombreuses mesures seront prises à cet effet : le contrôle administratif préalable sera supprimé ; le système des subventions sera remplacé par un fonds de péréquation ; une réforme des impôts locaux interviendra ; la rémunération et les disponibilités de temps des élus locaux seront accrues pour leur permettre de mieux faire face à leurs tâches ; un nouveau statut du personnel communal, aligné sur celui de la fonction publique d'Etat, permettra aux communes de se donner les moyens en personnel nécessaires. Les communes seront associées à la planification démocratique et à la politique d'aménagement du territoire. La réforme foncière leur fournira les moyens d'intervention supplémentaires en matière d'urbanisme. Les entraves aux initiatives des communes dans le domaine économique seront supprimées.

Avec ces moyens et ces responsabilités, les communes pourront s'attacher à l'amélioration du cadre de vie communal ; par une politique de l'habitat luttant contre la ségrégation sociale ; par une planification urbaine qui mettra fin à l'éclatement des villes en zones d'activités isolées et donneront la priorité absolue aux transports en commun ; par une tarification différente des services municipaux ; par une politique d'équipements et de services privilégiant les petites réalisations de voisinage ; par la recherche constante du dialogue avec les associations, par la création, dans les quartiers de grandes villes, de commissions de quartier représentatives, et par une politique active de l'information.

Le nouveau gouvernement, enfin, favorisera la solidarité inter-communale. Irremplaçable comme cellule de la démocratie et communauté de base, la commune devra aussi s'ouvrir vers l'extérieur, car la parcellisation du pouvoir local peut constituer un obstacle à son autonomie.

Changer la production

Il conviendra de redonner son vrai sens à la production des travailleurs. Elle ne doit pas servir à aliéner davantage les hommes aux objets et aux outils, mais à donner à tous, au contraire, les moyens de développer leur créativité, d'expri-

mer leurs potientalités et leur liberté. Il convient pour cela de changer à la fois la façon de produire et le contenu de ce qui est produit.

La production ne devra plus se faire dans d'immenses casernes anonymes, écrasantes, où chaque travailleur se sent isolé et oublié ; mais dans des ensembles à taille humaine, où la rentabilité sociale sera considérée comme aussi importante que les exigences de l'efficacité économique, où chacun sera associé à la prise de décision, à l'arbitrage entre le capital et le travail, où les hommes et les femmes discuteront et agiront sur leurs conditions de travail.

Les entreprises du secteur public, dont l'organisation aura été démocratisée, constitueront le lieu privilégié de cette nouvelle façon de produire, de cette marche vers l'autogestion.

Dans l'entreprise privée, l'élargissement des pouvoirs des comités d'entreprises et, d'une façon générale, des représentants des travailleurs, permettront l'association de plus en plus étroite des travailleurs à tous les actes de la vie de l'entreprise, qu'il s'agisse du choix des fabrications ou de la détermination des conditions de travail.

Enfin, le gouvernement de la gauche, s'appuyant sur l'existence d'un important secteur coopératif, mutualiste et associationniste, favorisera, par un ensemble de mesures économiques et financières, le développement d'un secteur d'économie sociale proche de l'autogestion.

A moyen terme, le paysage économique de la France sera sensiblement modifié :
— des établissements industriels plus nombreux, de taille souvent limitée ;
— une efficacité sociale accrue dans les emplois tertiaires ;
— une sécurité de l'emploi améliorée ;
— une réduction massive de la durée du travail, notamment là où le travail est pénible ;
— une croissance de la part relative des dépenses collectives et un développement des industries à haute valeur ajoutée ;
— une démocratisation à tous les niveaux de la production.

Changer le modèle de consommation

L'action des nouveaux pouvoirs publics s'orientera vers trois directions :
— la priorité à la lutte contre les inégalités ;
— le refus du gaspillage ;
— le développement des consommations collectives.

Le consommateur et l'usager, grâce à la décentralisation et à la planification démocratique, joueront un rôle essentiel dans ces nouvelles orientations.

La lutte contre les inégalités

Le premier droit du consommateur et de l'usager est de bénéficier d'un niveau de consommation minimum.

L'accroissement du pouvoir d'achat des plus défavorisés, la réduction de l'éventail des rémunérations, le contrôle des prix des produits de première nécessité, la suppression ou la diminution de la T.V.A. sur ces mêmes produits, la mise en place de circuits pilotes dans certains secteurs de la distribution assureront la protection de la consommation populaire.

Le refus du gaspillage

Un des besoins les plus couramment exprimés est celui d'articles de qualité et d'objets durables, afin de ne pas gaspiller les ressources naturelles rares et de limiter la production des déchets. Les orientations suivantes seront prises à cet effet :
— des encouragements, de nature financière et fiscale seront consentis en faveur des entreprises produisant des articles durables dans le prix desquels la part du conditionnement sera réduite ;
— des délais de garantie plus longs que ceux actuellement consentis seront imposés dans des secteurs tels que l'équipement ménager, les meubles, les cycles, les voitures, etc. La fourniture de pièces détachées sera obligatoire pendant plusieurs années après la sortie d'un modèle nouveau ;
— la lutte contre la fausse innovation, qui permet de tourner la législation sur les prix (exemple des médicaments dont on

change la couleur et le goût, mais pas la valeur thérapeutique) sera renforcée.
— les surplus agricoles seront utilisés, et non pas détruits, comme c'est trop souvent le cas actuellement, afin d'assurer leur distribution et leur consommation.

Le développement des consommations collectives

Face à la progression, parfois envahissante, des échanges marchands, les consommations collectives seront développées lorsqu'elles permettront l'extension de l'usage d'un bien ou d'un service et lorsqu'elles seront pour le pays d'un coût économique moindre que l'addition de consommations individuelles. Ainsi, en ira-t-il, par exemple :
— des services collectifs d'immeubles tels qu'atelier de bricolage, laverie, restauration ;
— des transports publics, taxis collectifs, autobus...
— des équipements culturels tels que les bibliothèques ;
— des équipements sportifs ;
— du tourisme social ;
— des maisons médicales de quartier.

Le rôle du consommateur et de l'usager

Il s'agira non seulement d'offrir aux consommateurs un meilleur choix entre les produits et les services, mais de leur donner la capacité de peser sur les choix de production, les méthodes de distribution. Dans cette perspective, les consommateurs et les usagers seront représentés au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées. Le gouvernement de la gauche accordera également une importance particulière :
— à l'éducation des jeunes et à la formation permanente ;
— à l'obligation pour le producteur et le distributeur de mieux informer le consommateur, l'acheteur éventuel (étiquetage, affichage, information sur les lieux de vente, etc.) ;
— à la lutte contre le secret : secret des affaires et secret administratif ;
— au contrôle de la publicité : une commission des opérations publi-promotionnelles, au sein de laquelle les organisa-

tions de consommateurs et les syndicats professionnels seront représentés, sera créée à cet effet ;
— à l'action des associations de consommateurs. Celles-ci auront un droit de réponse à la publicité télévisée. Un temps d'antenne au moins égal à celui consacré à la publicité sera consacré à l'information des consommateurs.

Changer le rôle de la France dans l'économie internationale

Comme l'indique le Programme commun, la France restera engagée dans de nombreuses actions de *coopération à caractère économique :* organisation commerciale et monétaire internationale, Communauté économique européenne, etc. Il est inconcevable en effet, que la France se referme sur elle-même.

Mais la France, au sein du Marché commun, préservera sa liberté d'action pour la réalisation de son programme politique, économique et social. Le gouvernement de la gauche agira dans le sens d'une démocratisation des institutions du Marché commun et de la prise en compte par les politiques communautaires des intérêts des travailleurs et des consommateurs. Il œuvrera pour renforcer la coopération économique, financière et sociale permettant ultérieurement l'apparition d'une identité politique européenne socialiste. Il demandera la réunion d'une conférence européenne, afin de faire le bilan des inégalités et des gaspillages engendrés par la politique agricole commune telle qu'elle est appliquée et afin de définir les règles d'une nouvelle politique agricole européenne au principe de laquelle il restera attaché. Il est urgent, en effet, de mettre fin à la baisse du revenu agricole enregistrée depuis quatre ans et de lutter contre les inégalités parmi les agriculteurs.

Vis-à-vis des pays en voie de développement, les socialistes se donnent pour objectif à court et à moyen terme de contribuer à une *organisation cohérente des échanges internationaux,* notamment par la stabilisation du cours des pro-

duits de base (café, cacao, sucre, cuivre, étain...) à un niveau de prix équitable.

Dans le même temps, le nouveau gouvernement s'engagera diplomatiquement pour parvenir à un règlement d'ensemble du problème de la dette du Tiers monde. Il s'agit d'aller dans le sens d'une diminution de la dette publique pour les pays les plus pauvres, d'un étalement du remboursement pour les autres et d'une renégociation de la dette commerciale.

Enfin, le volume de l'aide publique de la France sera augmenté de manière à parvenir au cours de la première législature à 0,7 % du P.N.B. (hors D.O.M.-T.O.M.) au lieu de 0,3 % actuellement.

A moyen terme et long terme, la France s'engagera dans une planification, bilatérale et multilatérale des échanges avec les pays du Tiers monde, et favorisera la signature d'accords de codéveloppement.

Les *investissements étrangers* en France seront autorisés s'ils se conforment aux options industrielles nationales, et s'ils respectent l'impératif d'indépendance nationale, notamment sur le plan technologique. Inversement la France, pour affirmer sa présence sur le plan international, encouragera les investissements de ses entreprises publiques et des sociétés privées. Il est essentiel, en effet, de consolider la capacité exportatrice nationale. Notre politique industrielle réduira les dépendances enregistrées dans certains secteurs et filières technologiques (pharmacie, informatique, machinisme agricole) en développant un secteur sous contrôle national. Le développement des actions des entreprises françaises à l'étranger sera fortement encouragé, notamment par le renforcement des services commerciaux français. Il est capital, en effet, pour le succès de toute politique, de résorber le déficit de notre commerce extérieur.

En ce qui concerne, enfin, *le système monétaire international,* un gouvernement de gauche défendra notamment les principes suivants :

— rechercher les mécanismes nécessaires à un minimum d'ordre et de stabilité des rapports de changes, à la fois sur le plan européen et sur le plan mondial (contrôle progressive-

ment renforcé du flottement pour arriver à un système de changes fixes mais ajustables) ;
— développer des instruments de réserve monétaire dont la gestion soit véritablement collective et diminuer corrélativement le rôle du dollar dont l'utilisation généralisée renforce la domination économique des Etats-Unis.
— améliorer le système de crédit du F.M.I. (fonds monétaire international) au profit des pays qui connaissent des difficultés temporaires, en particulier les pays en voie de développement qui devront bénéficier d'une solidarité accrue.

*
* *

Fidélité au Programme commun de la gauche, sérieux et audace des propositions : ces formules, employées en commençant l'exposé du projet socialiste ne sont pas, on le voit, de vains mots.

Le problème auquel se trouve aujourd'hui confrontée la société française n'est pas de savoir si le changement politique doit avoir lieu ou non. Le changement est inéluctable, la crise en accélère la nécessité. S'opposer à ce changement, que souhaite une majorité de Français, ne rien faire, comme s'y obstinent les gouvernements de droite que nous connaissons depuis de trop longues années, c'est prendre le risque que, dans notre société encore largement conflictuelle, le changement ait lieu de manière violente, incontrôlée, soudaine, et que ses objectifs soient confisqués au détriment de ceux-là même qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les travailleurs et les plus défavorisés.

C'est cela que le P.S. veut éviter. Tout le sens du projet socialiste, c'est d'organiser d'une manière pacifique, avec le concours de tous les intéressés, les transformations profondes devenues nécessaires. Les forces de progrès, dans notre pays, sont-elles décidées à entreprendre en commun cette œuvre difficile mais exaltante ? Les socialistes, pour leur part, en ont la volonté. Ils sont prêts.

■

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean Jaurès

TABLE DES MATIERES

LE LOURD BILAN DE LA DROITE 3

L'échec du Plan Barre : une situation économique d'une exceptionnelle gravité 4

L'activité stagne depuis le début de l'année 4
Le chômage s'est considérablement accru 5
La hausse des prix s'est accélérée 6
Le déficit extérieur n'a pas diminué 7
Le franc s'effrite et la dette de la France s'alourdit 7

Une politique dans l'impasse 8

Le Plan Barre repose sur un diagnostic erroné des maux de l'économie française 8
Le Plan Barre néglige le problème de l'emploi .. 9
Le Plan Barre ne s'attaque pas aux racines de l'inflation 10

LA REPONSE SOCIALISTE 13

Premier niveau : sortir de la crise 14

Assurer la création d'emplois 15
Amorcer la redistribution des revenus en faveur des plus défavorisés 16
Adapter la politique des finances publiques aux besoins de la Nation 16
Ralentir la hausse des prix 17
Retrouver les moyens de l'indépendance 18

Deuxième niveau : les grandes réformes 20

Mettre en œuvre une politique industrielle 20
Engager la planification 22
Démocratiser l'entreprise 24
Refondre la fiscalité 25
Réformer la Sécurité sociale 27

Troisième niveau : la nouvelle croissance 27
Changer la répartition des pouvoirs 28
Changer la production 28
Changer le modèle de consommation 31
Changer le rôle de la France dans l'économie internationale 33

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHAQUE MOIS

la nouvelle revue
socialiste

publie un débat sur un thème d'actualité en discussion au sein du Parti socialiste. Elle entretient sur les autres questions une réflexion permanente dont tout militant doit être informé.

Directeur politique : François Mitterrand
Directeur politique adjoint : Lionel Jospin
Rédacteur en chef : Maurice Benassayag

Abonnement

- Normal, un an ..... 100 F
- De soutien, un an ..... 150 F
- Etranger, un an ..... 140 F
- Jeune (moins de 25 ans), un an . 85 F

La Nouvelle Revue Socialiste,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
Tél. : 878-40-73 - C.C.P. : Paris 54.62.27

BON DE COMMANDE

Nom .....

Adresse précise (écrire le plus lisiblement possible).....

.....

Veuilez m'adresser (franco de port) la commande suivante :

..... exemplaires de la **brochure de base** (*)

..... exemplaires de **Socialisme et liberté,** de Jaurès (**)

..... exemplaires du **Discours de Tours,** de Blum (**)

..... exemplaires du **Dossier-formation n° 1** « l'action militante sur le terrain, l'animation des sections et fédérations » (***)

..... exemplaires du **Dossier-formation n° 2** (L'identité du Parti socialiste : front de classe, union de la gauche, autogestion » (****)

..... exemplaires de **L'actualisation du programme commun : arguments et documents** (*****)

..... exemplaires de **Logement social et cadre de vie** (**)

..... exemplaires du **Programme économique du P.S.** (******)

Ci-joint un chèque d'un montant de ..... francs, à l'ordre d'Emile Loo.

A retourner au Secrétariat national à la formation, service des brochures, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

(*) 3,50 F l'exemplaire, 3 F si la commande dépasse cinquante exemplaires.
(**) 4 F l'exemplaire, 3,50 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(***) 5 F l'exemplaire, 4 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(****) 7 F l'exemplaire, 5 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(*****) 4 F l'exemplaire, 3,50 F si la commande dépasse cent exemplaires, 3 F si elle dépasse mille exemplaires.
(******) 3 F l'exemplaire, 2,50 F si la commande dépasse cent exemplaires.

combat socialiste

PARAIT CHAQUE MOIS

« Combat socialiste » est destiné à tous les militants des sections et groupes d'entreprise, dont il est le lien. Toutes les S.E., tous les G.S.E. doivent y être abonnés et le diffuser.

ABONNEMENT 1 AN

ordinaire : 25 F ; militant : 40 F
Abonnement de soutien : 80 F

Joindre à la demande d'abonnement un titre de paiement à l'ordre de C.E. LOO (C.C.P. PARIS 25 275-28 U) et adresser le tout à **Combat socialiste,** 12, cité Malesherbes, 75009 PARIS.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHAQUE SEMAINE, LISEZ

l'unité

l'hebdomadaire du Parti socialiste

paraît le vendredi, 5 F

ABONNEMENT

Un an : 150 F

six mois : 90 F

Les bulletins d'abonnement sont à adresser à l'Unité, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris, avec le nom et l'adresse précis de l'abonné, ainsi qu'avec le règlement financier (chèque bancaire, chèque ou virement postal au C.C.P. l'Unité 30349-80 La Source).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Supplément à le Poing et la Rose n° 65. Novembre 1977. N° C.P.P.P. : 53.321.
Directeur de la publication : Pierre Mauroy. Imp. L'Avenir Graphique Paris